



HAITI

PRO/301/ELECTIONS  
08/140

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008

*François Montour*

Monsieur le Chef de la Coopération Canadienne,

**Objet : Projet d'Appui Aux Élections Présidentielles, Législatives et Locales/ Rapports de fin de Projet**

En référence à notre courrier en date du 14 Juillet 2008, Réf. 08/107, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport narratif et financier au 31 Décembre 2006 et le rapport financier global (2005-2008) sur l'ensemble du "Projet d'Appui à l'Organisation des Élections Présidentielles, Législatives et Locales en Haïti". Lesdits rapports répondent aux obligations de l'Entente de Subvention signée entre le PNUD et l'ACDI en 2005 et 2006.

Le Rapport narratif et financier au 31 Décembre 2006, présente la situation des ressources, l'état d'exécution financière et les résultats/réalisations du projet au cours de la période Janvier à Décembre 2006. Tandis que le rapport global présente de manière succincte les éléments essentiels des activités réalisées sur la période 2005 - 2008. Il met en exergue les grandes activités pour lesquelles des dépenses ont été effectuées à partir des fonds reçus de la Coopération Canadienne et met en relief le pourcentage de fonds absorbé par activité. Il se termine par une présentation non exhaustive des problèmes et des contraintes rencontrés ainsi que des solutions qui ont été proposées. Le relevé financier pour la période considérée est porté en annexe.

Tout en nous excusant encore une fois pour le retard pris dans la soumission de ces rapports, le PNUD reste à la disposition de la Coopération Canadienne pour les toutes clarifications et suggestions qu'elle pourrait avoir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de la Coopération Canadienne, l'expression de mes salutations distinguées.

*Anne-Marie Cluckers*

Anne-Marie Cluckers  
Directrice de Bureau

Monsieur François Montour  
Chef de la Coopération Canadienne  
Ambassade du Canada  
En ses bureaux.-



**Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Présidentielles,  
Législatives et Locales en Haïti**

**CONTRIBUTION DU CANADA**

**RAPPORT GLOBAL**

**Septembre 2008**

## Table des Matières

Résumé Exécutif	Page 3
I. Bref aperçu sur la transition politique en Haïti de 1986 à 2006	Page 6
II. Contexte	Page 8
III. Objectifs du rapport	Page 9
IV. Présentation succincte du projet	Page 9
V. Présentation de la Convention de Contribution PNUD/Canada	Page 12
VI. Analyse des activités réalisées à partir des fonds reçus de la contribution	Page 13
VII. Analyse des dépenses effectuées à partir des fonds reçus de la contribution	Page 15
VIII. Analyse des problèmes et des contraintes ainsi que des solutions proposées	Page 17
IX. Conclusion et Recommandations	Page 18

## Résumé Exécutif

Le présent rapport couvre la période de Février 2005 au 30 juin 2008 et est élaboré spécifiquement à l'intention de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), contributeur du "Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Présidentielles, Législatives et Locales en Haïti."

La contribution du Canada s'élève à **24.75 millions \$CDN** soit **20.6MSUS** représentant 30% des contributions totales reçues qui se chiffrent à **USD 68, 474,253.01**. Cette contribution a permis la réalisation des élections en Haïti en 2006 et 2007 achevant ainsi la transition politique et avançant la cause de la démocratie en dotant le pays de dirigeants librement élus selon les prescrits de la Constitution de 1987. Les résultats concrets atteints sont :

- Élection d'un Président en février 2006 et investi en ses fonctions en mai de la même année ;
- Élections des membres du Parlement en février 2006 et mis en place en mai 2006 ;
- Désignation et ratification d'un Premier Ministre juin 2006 ;
- Élections et mise en place des Conseils Communaux, des Délégués de Ville, des Conseils d'Administration de la Section Communale (CASEC) et des Assemblées des Sections Communales (ASEC).

Ce rapport présente de manière succincte les grandes lignes du projet ainsi que les éléments essentiels de la convention de contribution qui a été signée entre le PNUD et le Canada en vue de la réalisation des activités du projet. Il met en exergue les grandes activités pour lesquelles des dépenses ont été effectuées à partir des fonds reçus et met en relief le pourcentage de fonds absorbé par activité. Il se termine par une présentation non exhaustive des problèmes et des contraintes rencontrés ainsi que des solutions qui ont été proposées. Le relevé financier pour la période et le relevé de l'inventaire des matériels et équipements sont portés en annexe du présent rapport.

**Tableau 1.**  
**Contributions des Donateurs**

<b>Donors</b>	<b>Contributions in USD</b>
Government of Haiti	2,900,000.00
Canada	20,609,440.49
European Union	20,258,385.69
USAID	9,275,000.00
Brazil	2,000,000.00
Japan	890,758.00
UNDP	621,244.83
<b>Total Funds to UNDP</b>	<b>56,554,829.01</b>
MICAH funds	9,194,424.00
UNDP/USAID/OAS	
Direct funding USAID to OAS	2,725,000.00
<b>Total General</b>	<b>68,474,253.01</b>

Tableau 2.  
État de l'Exécution des Dépenses  
au 30 Juin 2008

Donateurs	Contribution Totale	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses Totales	Balance au 30 Juin 2008
Haïti	2,900,000.00	421,370.35	709,488.93	-12,802.60	0.00	1,118,056.68	1,781,943.32
Brésil	2,000,000.00	0.00	173,196.95	1,818,205.04	0.00	1,991,401.99	8,598.01
<b>Canada</b>	<b>20,609,440.49</b>	<b>13,709,406.48</b>	<b>3,097,053.75</b>	<b>2,290,175.59</b>	<b>1,135,491.18</b>	<b>20,232,127.00</b>	<b>377,313.49</b>
Japon	890,758.00	0.00	878,034.89	-136,089.37	0.00	741,945.52	148,812.48
UNDP	621,244.83	271,234.33	228,506.49	121,504.01	0.00	621,244.83	0.00
Union Européenne	20,258,385.69	1,886,983.00	17,090,936.00	2,596,567.00	0.00	21,574,486.00	(1,316,100.31)
USA	9,275,000.00	3,346,710.09	5,648,292.98	198,390.31	0.00	9,193,393.38	81,606.62
<b>Total Trust Fund</b>	<b>56,554,829.01</b>	<b>19,635,704.25</b>	<b>27,825,509.99</b>	<b>6,875,949.98</b>	<b>1,135,491.18</b>	<b>55,472,655.40</b>	<b>1,082,173.61</b>
MICAH Funds	9,194,424.00					9,194,424.00	0.00
Direct Funding to OAS	2,725,000.00					2,725,000.00	0.00
<b>Total En USD</b>	<b>68,474,253.01</b>	<b>19,635,704.25</b>	<b>27,825,509.99</b>	<b>6,875,949.98</b>	<b>1,135,491.18</b>	<b>67,392,079.40</b>	<b>1,082,173.61</b>

Tableau 3.  
Dépenses globales effectuées par rubrique de  
2005 jusqu'au 30 juin 2008

Rubriques De Dépenses	Montant en US\$	%
Appui technique au CEP	1, 515,675.50	7.43
Gestion du projet	218,625.66	1.05
Logistique et équipements	10, 840,502.03	54.36
Réalisations des élections	2,685,476.51	13.30
Communication & Transport	2,755,532.18	13.54
Appui aux élections	248,391.69	1.23
Sécurité	3, 038,810.19	15.05
Campagne médiatique et Education civique	-1, 124,774.77	-6.23
Documentation	53,888.01	0.00
<b>TOTAL En USD</b>	<b>20, 232,127.00</b>	<b>100.00</b>

Les USD 20, 232,127.00 dépensées à partir des fonds reçus représentent 30.45% du coût total des dépenses effectuées pour les élections de 2006 s'élevant à USD 67, 392, 079.40

**Tableau 4.**  
**Pourcentage des dépenses effectuées à partir des fonds de la contribution**  
**Par rapport au coût total des dépenses pour les élections**

<b>Contributions reçues USD</b>	<b>Contribution du Canada USD</b>	<b>%</b>
<b>68, 474,253.04</b>	<b>20, 609,440.49</b>	<b>29.20</b>
<b>Coût total des élections</b>	<b>Dépenses effectuées à partir des fonds reçus</b>	<b>%</b>
<b>67, 392,079.40</b>	<b>20, 232,127.00</b>	<b>30.45</b>

### **Conclusion**

Le renforcement du processus démocratique est un élément majeur pour la stabilité politique et le démarrage socioéconomique du pays. Grâce à la contribution de la communauté internationale dont celle du Canada, les élections présidentielles, législatives et locales ont put être organisées de façon libre et transparente. La tenue effective de ces élections constitue un préalable nécessaire mais non suffisante à la consolidation de la démocratie. Des institutions permanentes capables d'assurer la gestion des élections conformément aux dispositions de la Constitution demeure nécessaire.

Les difficultés rencontrées dans le processus électoral de 2005/2006 notamment les reports successif des élections, les problèmes structurels et fonctionnels des bureaux décentralisés et déconcentrés (BED, BEC, BI) du CEP, témoignent la fragilité de l'établissement d'une culture électorale permettant de ne pas recommencer à zéro ou repartir à la case du départ à chaque élection.

Dans ce sens l'accompagnement de la Communauté internationale demeure indispensable pour la mise en place d'un système électoral moderne capable de répondre aux exigences électorales dans tous ses aspects en termes de structures organisationnelles fiables, de ressources financières raisonnables, de ressources humaines qualifiées, compétentes et suffisantes.

Dans cette dynamique, la mise en place du Conseil Electoral Permanent autonome et indépendant conformément aux prescrits de l'article 192 de la Constitution du 29 mars 1987, est un élément indispensable et incontournable dans l'établissement d'une culture politique et électorale démocratique.

## I. Bref aperçu sur la transition politique en Haïti de 1986 à 2006

Depuis la chute du régime dictatorial des Duvalier père<sup>1</sup> et fils<sup>2</sup> le 7 février 2006, la République d'Haïti fait face à une grave « *crise de société* » caractérisée par une instabilité politique quasi constante et une détérioration sans cesse croissante de l'économie dont les populations les plus vulnérables sont les plus affectées. Le soulèvement de presque toutes les couches de la société contre la dictature traduit la rupture socio-historique d'une longue tradition de pouvoirs politiques autoritaires vieux de deux siècles violant systématiquement les droits fondamentaux et les libertés fondamentales de la personne humaine. Pour marquer cette rupture, le peuple haïtien s'est doté par voie référendaire d'une nouvelle constitution celle du 29 mars 1987 qui consacre la Démocratie comme principe et mode gouvernement.

Cependant, les troubles politiques qui se sont succédés après la chute de la dictature et l'adoption de la nouvelle constitution notamment les élections générales avortées du 29 novembre 1987 et réprimées violemment par les militaires au pouvoir, ont considérablement fragilisé l'avancement du pays sur les plans sociaux, politiques, économiques et sécuritaires. Depuis 1986, une demi-douzaine de Gouvernements se sont retrouvés à la tête du pays dont une femme<sup>3</sup> jusqu'à l'entrée en fonction le 7 février 1991, d'un Président et d'un Parlement démocratiquement élus à travers les élections législatives, présidentielles et municipales générales du 16 décembre 1990 avec l'appui de la Communauté Internationale.

Cependant, moins de huit mois après, le 30 septembre 1991, le Gouvernement est renversé par un coup d'Etat militaire plongeant ainsi le pays dans une grande instabilité qui dura trois ans et souleva une grande consternation des pays membres de l'Organisation des Etats Américains (OEA) et ceux de l'Organisation des Nations Unies (ONU). En septembre 1994, une intervention militaire internationale sous commandement américain met fin au pouvoir des militaires et rétablit l'ordre constitutionnel par le retour en ses fonctions le président élu, le 15 octobre 1994. Cette intervention de la Communauté Internationale à travers les Forces Militaires internationales et la composante civile<sup>4</sup> d'appui au renforcement institutionnel de l'Etat et du respect des droits humains, a permis la tenue de nouvelles élections, en juin 1995 pour les législatives et municipales et en décembre 1995 les présidentielles suivies de la passation du pouvoir présidentiel le 7 février 1996. Des partis et organisations politiques proches de l'ancien président, à travers la Plateforme politique<sup>5</sup> « *BÒ TAB LA* » remporte sans partage les législatives et les municipales de juin 1995 puis les présidentielles de décembre.

Malgré les efforts de la communauté internationale pour aider les acteurs politiques à maintenir l'entente politique et à consolider le processus démocratique, le pays connaît de nouvelles turbulences politiques qui avec l'éclatement de la coalition au pouvoir déstabilise le fonctionnement des institutions démocratiques à l'issue des élections du 6 avril 1997 devant renouveler les 2/3 du Sénat, combler deux postes à la Chambre des Députés-es et élire 697 membres des Assemblées locales. L'instabilité politique et la venue d'une profonde crise se font sentir à la suite de la démission du Premier Ministre au début du mois de juin 1997 et de son effectivité le 20 octobre 1997 quand celui-ci a jugé après six (6) mois de ne plus liquider les affaires courantes. Cette crise a atteint un seuil où le Président d'alors met fin au mandat du Parlement en janvier 1999 constatant la caducité de celui-ci, déclara-t-il. Alors il convoqua de nouvelles élections législatives et locales pour décembre 1999 qui finalement auront lieu le 21 mai 2000. Le « *Parti Fanmi Lavalas* » remporte ces élections dont les résultats ont fait l'objet de nombreuses contestations qui ont occasionné le boycott par les partis de l'opposition des élections présidentielles de décembre 2000 à l'issue desquelles Jean Bertrand Aristide est réélu président.

C'est sur fond de crise que la passation du pouvoir eut lieu en février 2001. Le pays est plongé dans une dérive totalitaire où les partisans du pouvoir en place traquent sans merci les membres de l'opposition tant des partis politiques que des groupes influents de la société civile. Vue l'ampleur et le cheminement chaotique que prenait cette crise, au cours de 2001-2002, sous l'autorité des résolutions 806 et 822 du Conseil de l'OEA, une Mission Spéciale a tenté vainement de rapprocher les protagonistes afin d'en trouver une issue. Au contraire, la crise s'est détériorée au début de 2003 où l'on assiste à une opposition politique farouche au pouvoir en place par les secteurs vitaux du pays tels les confessions religieuses, le patronat dans son ensemble, les étudiants des universités privées et publiques dans leur grande majorité, les syndicats, les mouvements civiques et les groupes de base proches de l'opposition. Cette crise atteint son point culminant en se transformant en un début d'une guerre civile avec la prise

<sup>1</sup> Dr François Duvalier : 22 octobre 1957/21 avril 1971 (mort au pouvoir)

<sup>2</sup> Jean Claude Duvalier : 22 avril 1971/7 février 1986

<sup>3</sup> Me Hertha Pascal Trouillot, Juge à la Cour de Cassation, Présidente Provisoire (10 Mars 1990/7 février 1991) succédant au Lieutenant Général Prosper (Avril 17 septembre 1988/10 Mars 1990)

<sup>4</sup> Mission Civile Internationale en Haïti (MICIVIH)

<sup>5</sup> Composition : Organisation Politique Lavalas (OPL) ci-après Organisation Peuple en Lutte, Mouvement Ouvrier Paysan (MOP), Parti Louvri Baryé (PLB) Mouvement Paysan Papaye (MPP), Coordination Résistance Grande-Anse (COREGA).

d'armes d'un groupe armé dissident (L'Armée Cannibale) du pouvoir et allié à des anciens militaires et quelques hauts gradés révoqués ou exilés de la Police Nationale d'Haïti (PNH).

Vers la fin de 2003 et le début 2004, le pays est constamment dans la violence armée venant des partisans du pouvoir et des groupes armés antigouvernementaux qui ont pris d'assaut les villes de province. Le 2 janvier 2004 marquant le Bicentenaire de l'Indépendance, est célébré sur fond de grande déchirure sociale avec un boycott total des festivités par les partis politiques, les organisations et personnalités influentes de la société civile. Face à l'avancée des groupes armés antigouvernementaux, à la résistance de l'opposition non armée et sous la pression de la communauté internationale, le Président Jean-Bertrand Aristide quitte le pouvoir et part pour l'exil vers l'Afrique du Sud, le 29 février 2004. Le même jour les forces militaires américaines interviennent pour contenir les partisans de l'ancien régime dans leurs actes de violence. Suite à ce départ le pays est plongé dans le chaos et repart pour une nouvelle transition démocratique et constitutionnelle avec la montée d'un Président provisoire selon les dispositions de la Constitution.

## II. Contexte

A la suite des événements qui ont occasionné le départ de Jean-Bertrand-Aristide du pouvoir le 29 février 2004, le Président de la Cour de Cassation, Me Boniface ALEXANDRE est investi en ses fonctions de Président provisoire de la République.

La Communauté internationale comme dans toutes les graves crises qui ont bouleversé le pays depuis les élections avortées du 29 novembre 1987, n'a pas tardé à fournir son appui à la transition politique. Dans ce sens, le Conseil de Sécurité des Nations Unies, à travers la Résolution 1529, a d'abord autorisé le déploiement d'une Force Multinationale Intérimaire (FMI) pour contribuer à l'établissement d'un environnement sécurisé et stable dans le pays. Le Conseil a ensuite exprimé son accord pour la mise en place d'une Mission de Maintien de la Paix en Haïti qui s'est officialisée par la Résolution 1542 créant la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH). Celle-ci s'est établie formellement le 1<sup>er</sup> juin 2004.

L'accompagnement de la transition politique par la Communauté internationale ne consistait pas uniquement à établir un environnement sécuritaire mais également à rétablir l'Etat haïtien à travers ses institutions démocratiques dans ses fonctions régaliennes et à contribuer au redressement de la situation socio-économique du pays. C'est dans ce sens qu'a été adopté le Cadre de Coopération Intérimaire (CCI) lancé en juillet 2004 dont le retour à l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections législatives et présidentielles libres, transparentes, constituaient un de ses piliers et une des conditions à l'accompagnement du processus démocratique et à l'achèvement de la transition politique.

La tenue d'élections législatives, présidentielles libres, transparentes et crédibles étaient un des axes centraux de la MINUSTAH. Cependant l'organisation des élections est un processus complexe qui nécessite de grands moyens et aussi une préparation minutieuse surtout dans un pays comme Haïti qui ne dispose pas des ressources financières, d'infrastructures de bases nécessaires et d'expertise à ce type d'opération. Tenant compte de tous ces facteurs et en exécution du mandat de la MINUSTAH, une mission a été envoyée en Haïti (8 au 17 juin 2004) par la Division Electorale du Département des Affaires Politiques (EAD-DPA) du Secrétariat des Nations Unies, afin d'évaluer « les besoins électoraux en Haïti », en partenariat avec les responsables du Conseil Electoral Provisoire (CEP). Le rapport de mission a fait état de façon détaillée des priorités opérationnelles pour l'organisation des élections en Haïti

Ainsi, sur demande du Gouvernement de Transition Haïtien et avec l'approbation des Nations Unies à travers la MINUSTAH, le PNUD a élaboré le « *Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti* » qui a été signé le 10 janvier 2005<sup>6</sup> dont un « pool commun » de ressources financières pour les élections a été mis en place avec l'adoption d'un mécanisme de « Partage des Coûts » tel que défini dans les Accords Cadre entre le PNUD et les Bailleurs de Fonds concernés.

---

<sup>6</sup> Gérard Latortue, Premier Ministre : Pour le Gouvernement  
Max Mathurin, Président a.i : Pour le CEP  
Amb. Juan Gabriel Valdes, Représentant Spécial du SG : Pour la MINUSTAH  
Amb. Denneth Modeste, Représentant Spécial du SG : Pour l'OEA  
Adama Guindo, Représentant Résident : Pour le PNUD

A travers ce projet dont le coût est estimé à 70 M\$US, la communauté a apporté son appui technique et financier à l'organisation des élections présidentielles, législatives et locales en 2006 et 2007. Les donateurs ainsi que leur contribution financière au processus électoral se détaillent comme suit :

**Tableau 5.**  
**Contributions des Donateurs**

<b>Donors</b>	<b>Contributions in USD</b>
Government of Haiti	2,900,000.00
Canada	20,609,440.49
European Union	20,258,385.69
USAID	9,275,000.00
Brazil	2,000,000.00
Japan	890,758.00
UNDP	621,244.83
<b>Total Funds to UNDP</b>	<b>56,554,829.01</b>
MICAH funds	9,194,424.00
UNDP/USAID/OAS	
Direct funding USAID to OAS	2,725,000.00
<b>Total General En USD</b>	<b>68,474,253.01</b>

La mobilisation et la gestion des ressources mise en commun ont été confiées au PNUD. Le présent rapport vise à faire le point sur l'utilisation des ressources allouées au projet par le Canada. Compte tenu de la modalité de gestion des fonds affectés au projet, les résultats physiques ne sont pas attribués à un donateur précis. Le rapport donne des indications sur l'utilisation des ressources par donateurs et par rubriques budgétaires. La réalisation ultime de l'appui de la communauté internationale au processus électoral a été la création d'un environnement démocratique constitué par les résultats suivants :

- Élection d'un Président en février 2006 et investi en ses fonctions en mai de la même année ;
- Élections des membres du Parlement en février 2006 et mis en place en mai 2006 ;
- Désignation et ratification d'un Premier Ministre juin 2006 ;
- Élections et mise en place des Conseils Communaux, des Délégués de Ville, des Conseils d'Administration de la Section Communale (CASEC) et des Assemblées des Sections Communales (ASEC).

### III. Objectifs du Rapport

Ce rapport a pour objectifs de:

- Présenter sur la base de la convention de financement signé entre le PNUD et le Canada, une analyse des activités réalisées et des dépenses effectuées à partir des fonds reçus ;
- Modalité de gestion des ressources ;
- Faire le point sur l'exécution physique du projet en termes principalement de renforcement des capacités de l'État dans le domaine de l'organisation des élections ;
- Fournir la destination finale des ressources allouées au projet
- Présenter une analyse des problèmes et des contraintes rencontrés ainsi que les solutions qui ont été proposées ;
- Faire des recommandations pour la durabilité des résultats dans le cadre du projet sur les orientations futures des l'assistance internationale.

#### IV. Présentation succincte du projet

Le "Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti" a été mis en place dans le but d'assister le CEP et le Gouvernement de transition haïtien, l'opposition politique ainsi que toutes les composantes de la société haïtienne dans leurs efforts de mettre un terme de manière pacifique et consensuelle à la crise qui déstabilise le pays depuis 2000. Ce projet traduisait en quelque sorte l'expression de la volonté de la Communauté internationale d'accompagner le processus démocratique à travers la tenue d'élections législatives, présidentielles et locales libres, transparentes et crédibles tel que sollicité par le Gouvernement de Transition, les partis politiques et la société civile.

##### 4.1. Bénéficiaires

D'une manière générale le « Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti » était dirigé vers toutes les composantes de la société haïtienne et la Communauté internationale comme bénéficiaires et en particulier :

- Les électeurs qui bénéficieront d'un système de gestion et de votation transparent qui leur permettra d'exercer leur droit de vote, et aussi de programmes d'éducation civique.
- Certains groupes plus spécifiquement ciblés (en particulier des jeunes, femmes, populations rurales) par le programmes d'information et éducation qui pourront acquérir une meilleure compréhension des droits et devoirs des électeurs et du fonctionnement d'un système démocratique.
- Les acteurs politiques et gouvernementaux qui pourront s'appuyer sur un électorat mieux informé, un système transparent permettant la compétition démocratique sans violence et sans fraude.
- Les organisations de la société haïtienne qui verront renforcées leurs capacités pour participer à l'observation du processus électoral et aux débats démocratiques en général.
- Les autorités du Conseil Electoral Provisoire qui seront renforcées dans leur capacité à gérer le processus électoral par l'appui logistique, la formation, l'accompagnement technique et l'appui-conseil.
- Tous les haïtiens qui à terme bénéficieront d'un renforcement des institutions démocratiques (les partis politiques, les médias, l'Office de la Protection du Citoyen, etc.).
- La Communauté internationale et plus particulièrement les pays de la région Caraïbe et Amérique Latine, qui pourront pleinement consacrer leurs ressources à un développement humain durable de toute la région.

##### 4.2. Objectif global

Le "Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti" avait pour objectif global selon le cadre logique d'intervention : **de contribuer à la résolution de la crise politique de manière durable et dans le respect des principes démocratiques de l'Etat de droit est rétabli dans le pays.**

##### 4.3. Objectifs spécifiques

Le "Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti" avait pour objectifs spécifiques selon le cadre logique d'intervention : **la mise en place d'institutions démocratiques représentatives à la suite d'un processus électoral calme, transparent et accepté par toutes les parties haïtiennes et par la Communauté internationale.**

##### 4.4. Résultats attendus

Le "Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti" selon le cadre logique d'intervention, attendait les résultats suivants :

1. Le Parlement national est mis en place ;
2. Le Président de la République est démocratiquement élu ;
3. Le CEP dispose des moyens financiers, logistiques et humains pour la programmation et la réalisation des activités prévues dans l'organisation du recensement et des différentes étapes des élections au niveau national ainsi qu'au niveau régional et local ;
4. Le recensement des électeurs est réalisé de façon fiable et transparente ;
5. Les différents scrutins sont organisés et réalisés avec un degré acceptable et accepté de fiabilité et de transparence ;
6. La population de Haïti est informée et sensibilisée sur les questions liées au recensement, référendum et élections ;
7. Les opérations de vote sont sécurisées et se déroulent dans le calme.

#### **4.5. Activités programmées**

Le « Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti » en vue d'atteindre les objectifs fixés et arriver aux résultats attendus, avait programmé selon le cadre logique d'intervention les activités suivantes :

1. Opérationnalisation et financement du CEP et aboutissement du processus électoral ;
2. Organisation et tenue des élections grâce à l'appui technique et matériel ;
3. Etablissement des cartes d'électeurs ;
4. Acquisition et déploiement des matériaux et équipements de vote ;
5. Formation et au recrutement des agents électoraux ;
6. Sensibilisation de la population haïtienne au processus électoral ;

#### **4.6. Partenaires**

La mise en œuvre du « Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Locales, Législatives et Présidentielles en Haïti » était envisagée à travers une stratégie privilégiant un partenariat institutionnel entre le CEP, la MINUSTAH, l'OEA et le PNUD, basé sur la définition des responsabilités de chaque partenaire.

##### **Du CEP**

Tel que défini dans le document de projet le CEP est l'institution nationale ayant la charge des élections. A ce niveau l'Etat haïtien avait pris la responsabilité d'assurer la rétribution des membres du CEP.

##### **De la MINUSTAH**

La MINUSTAH constituait un point focal de la Communauté internationale et avait pour mandat d'appuyer la tenue d'élections libres et transparente. Dans ce sens elle avait pour principales responsabilités de:

- fournir un appui technique au CEP et ses structures décentralisées ;
- coordonner l'assistance internationale au CEP et au processus électoral en général ;
- faire office de Conseiller principal à travers le Chef de la Section Elections auprès du CEP et des membres de la Communauté internationale.

##### **De l'OEA**

Dans le cadre d'un accord signé avec les Nations Unies à travers la MINUSTAH, avait la responsabilité de mener à bien le processus d'enregistrement des votants et des votantes. Plus spécifique la Mission Spéciale (MS)-OEA avait offert de réaliser les actions suivantes :

- L'enregistrement des votants et des votantes dans environ 70 centres, dont un certain nombre seront mobiles, ainsi que toutes les activités connexes (réhabilitation des bureaux d'enregistrement, sécurité lors de l'enregistrement, etc.).

- Développement et livraison du document d'identité unique.
- Préparation, supervision, sensibilisation sur le processus, contrôle des listes et gestion du contentieux électoral

## Du PNUD

Le PNUD sur demande de la MINUSTAH était chargé de recevoir et de gérer les contributions financières « Partage de Coûts » des partenaires d'Haïti pour l'appui des élections. Il s'agissait pour le PNUD non pas de mettre en place de nouvelles structures, mais d'assurer les ressources humaines et de créer le mécanisme de réception et de gestion des fonds reçus des bailleurs tout en suivant les accords cadres globaux signés avec chacun de ces bailleurs de fonds.

## V. Présentation succincte de la Convention de Contribution PNUD/CANADA

La Convention de Contribution PNUD/CANADA signée le 10 janvier 2005 portait sur la gestion des fonds fournis au PNUD par le Gouvernement Canadien pour la réalisation des élections locales, législatives et présidentielles de 2006 tel que défini dans l'Annexe 1 de l'Accord qui a fait l'objet d'amendements sans pour autant modifier les objectifs et les résultats.

Tableau 6  
Résumé de l'Annexe 1

Description du projet	But du projet	Résultats attendus	Produits attendus
L'objectif du projet est d'appuyer le Gouvernement haïtien et la société civile dans leurs efforts de construire la démocratie et la bonne gouvernance en Haïti.  Cet objectif sera atteint par la fourniture des ressources financières et l'assistance technique permettant en 2006 la réalisation des élections en Haïti.	Le but de ce projet est d'appuyer le processus démocratique en Haïti en appuyant le Conseil Electoral Provisoire dans ses responsabilités relatives à l'organisation d'élections municipales, législatives et présidentielles libres et transparentes en 2005.	Le projet tend vers l'atteinte des résultats suivants : a) Le processus électoral est crédible et accepté par la population et les acteurs politiques ; b) Un gouvernement démocratiquement élu est mis en place ; c) La population et la communauté internationale ont confiance dans le processus électoral.	Le projet tend vers l'atteinte des produits suivants : a) La capacité technique, matériel et opérationnel du Conseil Electoral Provisoire est renforcé ; b) La loi électorale est révisée ; c) Les électeurs sont informés et sensibilisés sur les questions liées au processus électoral.

Le montant total de la contribution du Canada s'élevait à **24.750 millions \$CDN soit 20.7 millions \$US** et ne spécifiait pas précisément la nature des activités à financer.

## VI. Analyse des activités réalisées à partir des fonds reçus de la contribution

L'analyse des activités réalisées à partir des fonds reçus de la contribution est faite en comparaison avec celles programmées du projet. Elle met en exergue dans le tableau ci-dessous les résultats obtenus par rapports aux produits attendus tel que défini dans l'Annexe 1.

**Tableau 7**  
**Présentation des activités réalisées et des résultats obtenus**  
**Au regard des activités programmées du projet**

Activités programmées du projet	Activités réalisées à partir des fonds reçus de la contribution	Résultats et Produits obtenus
1. Opérationnalisation et financement du CEP et aboutissement du processus électoral ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture d'équipements et matériels de bureau.</li> <li>- Fourniture d'équipements de radio communication</li> <li>- Fourniture de véhicules roulants</li> <li>- Facilitation de déplacement du staff pour recrutement et autres activités administratives électorales dans les régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CEP et ses bureaux déconcentrés fonctionnels</li> <li>- Acquisition des matériels roulants suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>. 45 Véhicules</li> <li>. 220 Motocyclettes</li> </ul> </li> </ul>
2. Organisation et tenue des élections grâce à l'appui technique et matériel ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement, formation et déploiement de personnel pour l'opération de vote</li> <li>- Mise en place du Centre de tabulation pour le comptage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 708 managers de centre de votes formés et déployés</li> <li>- 1200 superviseurs de Centres de vote formés et déployés</li> <li>- 4000 membres bureaux de vote formés et déployés le jour du scrutin</li> <li>- 200 opérateurs de saisie pour la tabulation des résultats recrutés, formés et opérationnels lors du scrutin</li> <li>- Tenue des élections</li> <li>- Un comptage rapide, transparent et précis des résultats a lieu</li> </ul>
3. Etablissement des cartes d'électeurs ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture d'équipements et de matériels de bureau aux centres d'inscription des électeurs</li> <li>- Fourniture de carburants et entretien des centres d'inscription des électeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement de 424 centres d'inscription des électeurs</li> <li>- Acquisition des équipements et matériels suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 génératrices</li> <li>- 850 panneaux solaires</li> <li>- 600 ordinateurs</li> <li>- 1428 tables</li> <li>- 5786 chaises</li> <li>- 1161 classeurs</li> <li>- 669 ventilateurs</li> </ul> </li> </ul>
4. Acquisition et déploiement des matériaux et équipements de vote ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fourniture de kit électoral</li> <li>- Fourniture de bulletins de vote</li> <li>- Assistance technique par des experts internationaux</li> <li>- Transport des matériels de vote</li> <li>- Fourniture de carburants et entretien de véhicules</li> </ul>	Réalisation des élections
5. Formation et au recrutement des agents électoraux ;	Equipement des Agents de Sécurité électorale (ASEs)	3,600 Agents de Sécurité électorale (ASEs) équipés
6. Sensibilisation de la population haïtienne au processus électoral ;	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne d'éducation civique</li> <li>- Production et impression de matériels d'éducation civique</li> <li>- Recrutement, formation et déploiement des formateurs de formateurs</li> <li>- Recrutement, formation et déploiement d'agents civiques</li> <li>- Campagne médiatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 48 formateurs de formateurs formés et déployés dans les dix départements du pays</li> <li>- 350 agents de sensibilisation formés et déployés</li> <li>- 4500 agents civiques formés et déployés dans communes et sections communales des dix départements du pays</li> <li>- Des guides d'éducation civique pour formateurs et participants imprimés et distribués</li> <li>- Le décret électoral imprimé et distribué</li> <li>- Des spots radiophoniques diffusés dans les stations de radio des dix départements</li> <li>- Inscription massive des électeurs</li> <li>- La population des dix départements du pays, est informée et sensibilisée sur le processus électoral</li> </ul>

## 6.1 Séquence des Activités

Un plan opérationnel a été élaboré pour déterminer toutes les phases du processus électoral : les opérations d'inscriptions des électeurs, la détermination des centres de vote, le registre électoral, la campagne de sensibilisation des électeurs etc. Ce plan a permis un meilleur pilotage des phases programmées à travers la planification et la réalisation de toutes les opérations électorales dans les délais impartis.

Pour mettre en œuvre ce plan, le CEP a été renforcé par la création de nouvelles structures devant prendre en charge la gestion de certains aspects du plan. Ainsi, 3 services ont été créés, comportant chacun deux sections pour assurer la gestion des données, la logistique et l'analyse des candidatures.

### a. Élaboration d'un calendrier pour les Élections Présidentielles et Législatives

Un calendrier spécifique a été extrait du plan opérationnel. Ce calendrier a permis d'avoir des repères pour suivre le déroulement du processus et d'y apporter les ajustements nécessaires. Il a été déterminé qu'une période de 120 jours était nécessaire à la préparation des joutes électorales une fois certains éléments mis en place comme le registre électoral, les Bureaux Électoraux Départementaux (BED) et les Bureaux Électoraux Communaux (BEC) etc.

### b. Enregistrement des Électeurs

Ce volet a été confié à l'organisation des États Américains (OEA). L'opération consistait à introduire pour la première fois une carte d'électeurs électroniques qui servirait aussi de Carte d'Identité Nationale (CIN) et servir de base pour le renforcement de l'État civil dans le pays. Des bureaux d'inscription ont été mis en place avec tout le matériel requis. Une campagne de sensibilisation a été également conduite pour intéresser la population à venir s'inscrire.

L'opération d'inscription a été lancée le 25 avril 2005 et a été prévue pour une durée initiale de quatre mois. Il y a eu plusieurs prorogation d'inscription des électeurs qui amenait la période d'inscription jusqu'au 15 octobre 2005. La période d'inscription a connu des pics avec l'organisation de la journée '*Fanm Nap Enskri*' (Femmes, inscrivons nous) et la Journée nationale d'inscription le 24 juillet 2005 organisée à travers les 13 principales villes du pays. À la date du 12 septembre 2005, 3.5 millions d'habitants sur un total de 4 millions se sont inscrits et ont reçu une CIN.

### c. Centres de vote

Le Concept de centre de vote est concept nouveau dans l'environnement haïtien. Il a été introduit pour réduire les facteurs de risques dus à l'insécurité et à la violence politique. Il présente l'avantage d'avoir une meilleure couverture sécuritaire par la MINUSTAH, la Police des Nations Unies (UNPOL) et la Police Nationale d'Haïti (PNH). Tel que conçu, il méritait une attention particulière et une supervision accrue. Il a fallu déterminer leur nombre et leur répartition sur le territoire. En bout de ligne, chaque centre de vote abritait une quarantaine de Bureaux de vote et 891 centres de vote ont été constitués.

## VII. Analyse des dépenses effectuées à partir des fonds reçus de la contribution

L'Accord de financement signé entre le PNUD/CANADA ne spécifiait pas la nature des activités à financer sur les fonds reçus. Toutefois les fonds reçus ont été dépensés sur la base des produits attendus de l'Annexe 1 et ont contribué à l'atteinte des résultats/produits. Les dépenses ont été effectuées à partir des rubriques budgétaires figurant dans les tableaux suivants:

Tableau 8.  
Dépenses Effectuées à partir de la Contribution Canadienne  
Février 2005-Juin 2008  
En USD

	2005	2006	2007	2008	Total
Appui technique au CEP	1, 190,102.71	507.72	13,533.05	311,532.02	1,515,675.50
Gestion du projet	126,580.11	2,971.12	-334.02	89,408.45	218,625.66
Logistique et équipements	7, 094,561.68	1, 767,935.05	1, 810,737.14	167,268.16	10,840,502.03
Réalisations des élections	1, 952,208.82	723,202.06	9,635.89	429.74	2,685,476.51
Communication & Transport	1, 771,569.61	242,095.35	228,902.42	512,964.80	2,755,532.18
Appui aux élections	29,093.54	219,298.15	0.00	0.00	248,391.69
Sécurité	2, 887,847.61	-76,738.53	227,701.11	0.00	3,038,810.19
Campagne médiatique et Education civique	-1, 342,557.60	217,782.83	0.00	0.00	-1,124,774.77
Documentation	0.00	0.00	0.00	53,888.01	53,888.01
<b>TOTAL En USD</b>	<b>13, 709,406.48</b>	<b>3, 097,053.75</b>	<b>2, 290,175.59</b>	<b>1, 135,491.18</b>	<b>20,232,127.00</b>

Tableau 9  
Pourcentage des dépenses absorbées  
par rubrique de 2005 jusqu'au 30 juin 2008

Rubriques	Montant en US\$	%
Appui technique au CEP	1, 515,675.50	7.43
Gestion du projet	218,625.66	1.05
Logistique et équipements	10, 840,502.03	54.36
Réalisations des élections	2, 685,476.51	13.30
Communication & Transport	2, 755,532.18	13.54
Appui aux élections	248,391.69	1.23
Sécurité	3, 038,810.19	15.05
Campagne médiatique et Education civique	-1, 124,774.77	-6.23
Documentation	53,888.01	0.00
<b>TOTAL En USD</b>	<b>20, 232,127.00</b>	<b>100.00</b>

Comme l'indique le tableau ci-dessus la majorité des dépenses soit 54.36% sont effectuées dans la rubrique 'Logistiques et équipements'. Ce fort pourcentage soit plus de la moitié des fonds, témoigne d'une utilisation rationnelle de la contribution, car la logistique et les équipements (véhicules, bureaux, matériels de vote, experts nationaux et internationaux) constituent une des acquisitions indispensables à la réalisation de toutes élections.

La rubrique « Sécurité » vient en 2<sup>ème</sup> position avec 15.05 % et cela peut s'expliquer par le grand besoin de créer pour la période un climat sécuritaire capable de mettre en confiance les compétiteurs électoraux ainsi que les électeurs.

Les rubriques « Communication & transport » et « Appui aux élections » respectivement 13.54 et 13.30% sont des dépenses importantes qui ont contribué à la tenue du scrutin.

D'une manière générale, le classement de ces quatre rubriques dans le tableau des dépenses effectuées pour la période de 2005 jusqu'au 30 juin 2008, montre l'utilisation stratégique et rationnelle qui a été faite des fonds reçus.

Les USD 20, 232,127.00 dépensées à partir des fonds reçus de la contribution représentent 30.45% du coût total des dépenses pour les élections de 2006 s'élevant à USD 67, 392,079.40.

Tableau 10.  
Pourcentage des dépenses effectuées à partir de la contribution  
par rapport au coût total des dépenses pour les élections

Contributions reçues USD	Contribution du Canada USD	%
68, 474,253.04	20, 609,440.49	29.20
Coût total des élections	Dépenses effectuées à partir des fonds reçus	%
67, 392,079.40	20, 232,127.00	30.45

### VIII. Analyse des problèmes et contraintes ainsi que des solutions proposées

Le processus électoral qui a abouti aux élections municipales, législatives et présidentielles de 2006, ne s'est pas déroulé sans problèmes et contraintes. Tout au long du processus et jusqu'à la veille de la tenue des législatives et présidentielles du 7 février 2006 la machine électorale faisait face à divers problèmes et contraintes. Toutefois la volonté et la détermination de réaliser ces élections ont permis de surmonter ces problèmes et contraintes qui risquaient parfois de compromettre tout le processus. Ce rapport présente de manière peu exhaustive quelques problèmes et contraintes qui ont été identifiés ainsi que des solutions qui ont été proposées.

Tableau 11  
Problèmes/contraintes identifiés  
Et Solutions qui ont été proposées

Problèmes et Contraintes	Incidence sur le processus	Solutions qui ont été proposées
Les reports successifs des élections	Les reports des élections combinés à l'extension de la période d'enregistrement ont constitué un problème majeur puisqu'ils ont affecté le budget révisé du projet de mai 2005 qui était 60.7M\$US portant ainsi les besoins à 76.5M\$US.	Une demande de financement additionnelle conjointement signée par le Premier Ministre du Gouvernement de Transition, le Représentant Spécial du Secrétaire Générale, et le Représentant Résident du PNUD a été introduite auprès des bailleurs ayant déjà contribués (Canada, Etats-Unis, Union Européenne, Brésil, Japon). Dans cette démarche s'élevant à <u>US\$ 13.6 millions</u> le Canada a contribué à hauteur de <u>CAND\$ 5 millions</u> .
L'extension de la période d'enregistrement et de la remise des Cartes d'Identification Nationale (CIN)i	L'inscription des électeurs a été le premier défi rencontré dans le démarrage du processus.	
Le déficit structurel et fonctionnel du Conseil.	Le CEP était presque dépourvu de tout sur tous les plans.	Fournir au CEP dans le plus bref délai des matériels et équipements lui permettant ainsi que ses structures décentralisées d'être fonctionnels.
Un déficit total de la trésorerie s'élevant à US\$ 14.178.273.	Problème qui fut accentué dès le début du projet par le retard de la mise à disposition des contributions.	Intervention du PNUD en attendant l'arrivée des fonds sinon les élections n'auraient pas lieu.

## **IX. Conclusion et Recommandations**

Le renforcement du processus démocratique est un élément majeur pour la stabilité politique et le redémarrage socioéconomique du pays. Car l'absence d'une culture politique démocratique et de partis, constitue un des obstacles à l'établissement d'un Etat de droit démocratique en Haïti. Il ne suffit pas de réaliser les élections locales, législatives et présidentielles et tout s'arrête là, au contraire il faut les consolider en tant qu'acquis du processus démocratique, car le système de renouvellement du personnel politique haïtien à travers les élections, est complexe avec une série de joutes électorales séquentielles notamment le renouvellement des 2/3 du Sénat chaque deux ans dont celui de cette année 2008.

Les difficultés rencontrées dans le processus électoral de 2005/2006 notamment les reports successifs des élections, les problèmes structurels et fonctionnels des bureaux décentralisés et déconcentrés (BED, BEC, BI) du CEP, témoignent la fragilité de l'établissement d'une culture électorale permettant de ne pas recommencer à zéro ou encore de repartir à la case du départ à chaque élection.

Dans ce sens, l'accompagnement de la Communauté internationale demeure indispensable pour la mise en place d'un système électoral moderne capable de répondre aux exigences électorales dans tous ses aspects en termes de structures organisationnelles fiables, de ressources financières raisonnables, de ressources humaines qualifiées, compétentes et suffisantes.

Dans cette dynamique, la mise en place du Conseil Electoral Permanent autonome et indépendant conformément aux prescrits de l'article 192 de la Constitution du 29 mars 1987, est un élément indispensable et incontournable dans l'établissement d'une culture politique et électorale démocratique.

**ANNEXE I**  
**RAPPORT FINANCIER GLOBAL**  
**2005-2008**



**UN FUND STATUS**  
Canada  
FISCAL YEARS 2005 à 2008

HAÏTI

PROJET ELECTIONS - 00042135

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	51005	Contributions	INCOME	16,172,095.80
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	51005	Contributions	INCOME	4,437,344.69
							<b>20,609,440.49</b>

Fund Status - Canada

Au 30 juin 2008

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	63250	Reimb for Med Costs (GS)	EXPENDITURE	90.24
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	63405	Learning Costs	EXPENDITURE	445.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	63515	Security-related Costs	EXPENDITURE	(534.94)
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	66105	Overtime & Night Differential	EXPENDITURE	2,523.33
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71205	Int'l Consultants-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	4,400.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71305	Local Consult.-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	471,356.66
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71310	Local Consult.-Short Term-Supp	EXPENDITURE	23,190.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71405	Service Contracts-Individuals	EXPENDITURE	2,598,088.68
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71605	Travel Tickets-International	EXPENDITURE	8,990.50
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71610	Travel Tickets-Local	EXPENDITURE	126.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71615	Daily Subsistence Allow-Int'l	EXPENDITURE	96,970.78
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71620	Daily Subsistence Allow-Local	EXPENDITURE	155,853.09
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71625	Daily Subsist Allow-Mtg Partic	EXPENDITURE	17,764.85
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71630	Shipment	EXPENDITURE	6,433.79
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71635	Travel - Other	EXPENDITURE	20,346.89
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	71640	Prepaid Travel Advance	EXPENDITURE	1,881.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72105	Svc Co-Construction & Engineer	EXPENDITURE	397,490.83
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72115	Svc Co-Natural Resources & Env	EXPENDITURE	3,702.99
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72120	Svc Co-Trade and Business Serv	EXPENDITURE	1,480.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72125	Svc Co-Studies & Research Serv	EXPENDITURE	977,943.80
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72130	Svc Co-Transportation Services	EXPENDITURE	779.22
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72135	Svc Co-Communications Service	EXPENDITURE	25,309.30
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72140	Svc Co-Information Technology	EXPENDITURE	8,028.15
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72145	Svc Co-Training and Educ Serv	EXPENDITURE	(3,173,997.89)
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72150	Svc Co-Manufacturing Services	EXPENDITURE	121,332.50
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72205	Office Machinery	EXPENDITURE	120,452.37
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72210	Machinery and Equipment	EXPENDITURE	334,099.07
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72215	Transportation Equipment	EXPENDITURE	2,113,498.91
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72220	Furniture	EXPENDITURE	1,388,422.70
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72310	Minerals, Mining & Metal Prdcts	EXPENDITURE	528,000.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72325	Chemical, Glass, NonMetallic Prd	EXPENDITURE	171,259.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72345	Contraceptives-Spermicides	EXPENDITURE	164,809.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72399	Other Materials and Goods	EXPENDITURE	352,224.59
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72405	Acquisition of Communic Equip	EXPENDITURE	113,795.95
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72410	Acquisition of Audio Visual Eq	EXPENDITURE	68,000.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72425	Mobile Telephone Charges	EXPENDITURE	4,352.60
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72430	Postage and Pouch	EXPENDITURE	17.28
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72505	Stationery & other Office Supp	EXPENDITURE	905,337.72
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72510	Publications	EXPENDITURE	182,840.50
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72705	Hospitality-Special Events	EXPENDITURE	18,011.35
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72710	Hospitality-Vouchered Expenses	EXPENDITURE	-
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72805	Acquis of Computer Hardware	EXPENDITURE	44,761.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72810	Acquis of Computer Software	EXPENDITURE	14,931.60
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	72815	Inform Technology Supplies	EXPENDITURE	269,630.02
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73105	Rent	EXPENDITURE	413,639.94
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73107	Rent - Meeting Rooms	EXPENDITURE	2,478.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73120	Utilities	EXPENDITURE	3,638.46
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73125	Common Services-Premises	EXPENDITURE	2,500.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73205	Premises Alternations	EXPENDITURE	4,698.60
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73305	Maint & Licensing of Hardware	EXPENDITURE	3,597.00

*L.C.F. 1/10/08*



**UN FUND STATUS**  
Canada  
FISCAL YEARS 2005 à 2008

HAÏTI

**PROJET ELECTIONS - 00042135**

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73310	Maint & Licencing of Software	EXPENDITURE	180.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73405	Rental & Maint-Other Office Eq	EXPENDITURE	1,171,285.26
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	73410	Maint, Oper of Transport Equip	EXPENDITURE	26,311.86
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74105	Management and Reporting Srvs	EXPENDITURE	316,275.19
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74110	Audit Fees	EXPENDITURE	8,680.00
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74210	Printing and Publications	EXPENDITURE	196,071.51
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74215	Promotional Materials and Dist	EXPENDITURE	1,224,711.78
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74220	Translation Costs	EXPENDITURE	603.89
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74225	Other Media Costs	EXPENDITURE	353,420.50
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74305	Contributions to CCAQ	EXPENDITURE	64,915.46
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74505	Insurance	EXPENDITURE	252,786.93
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74510	Bank Charges	EXPENDITURE	5,420.18
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	74525	Sundry	EXPENDITURE	422,233.92
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	75105	Facilities & Admin - Implement	EXPENDITURE	684,271.88
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	75110	Facilities & Admin - Services	EXPENDITURE	5,515.82
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	76125	Realized Loss	EXPENDITURE	309.87
2005	30000	Programme Cost Sharing	00078	76135	Realized Gain	EXPENDITURE	(18,578.00)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	63515	Security-related Costs	EXPENDITURE	10,155.60
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	66105	Overtime & Night Differential	EXPENDITURE	9,072.84
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71205	Intl Consultants-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	2,500.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71305	Local Consult.-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	53,953.20
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71310	Local Consult.-Short Term-Supp	EXPENDITURE	7,256.75
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71405	Service Contracts-Individuals	EXPENDITURE	1,253,626.92
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71525	UNV-Hazard Pay	EXPENDITURE	39,406.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71610	Travel Tickets-Local	EXPENDITURE	264.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71615	Daily Subsistence Allow-Intl	EXPENDITURE	7,795.80
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71620	Daily Subsistence Allow-Local	EXPENDITURE	3,164.26
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71625	Daily Subsist Allow-Mtg Partic	EXPENDITURE	(101.06)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71635	Travel - Other	EXPENDITURE	85.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72115	Svc Co-Natural Resources & Env	EXPENDITURE	-
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72125	Svc Co-Studies & Research Serv	EXPENDITURE	(19,582.86)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72135	Svc Co-Communications Service	EXPENDITURE	5,299.88
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72145	Svc Co-Training and Educ Serv	EXPENDITURE	55,445.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72150	Svc Co-Manufacturing Services	EXPENDITURE	13,207.50
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72205	Office Machinery	EXPENDITURE	81.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72210	Machinery and Equipment	EXPENDITURE	8,553.57
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72215	Transporation Equipment	EXPENDITURE	48,918.72
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72220	Furniture	EXPENDITURE	279,897.65
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72315	Food & Textile Products	EXPENDITURE	27,214.09
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72325	Chemical,Glass,NonMetallic Prd	EXPENDITURE	741.48
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72405	Acquisition of Communic Equip	EXPENDITURE	1,739.21
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72410	Acquisition of Audio Visual Eq	EXPENDITURE	18,916.42
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72425	Mobile Telephone Charges	EXPENDITURE	12,052.08
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72430	Postage and Pouch	EXPENDITURE	70.98
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72445	Common Services-Communicatio	EXPENDITURE	768.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72505	Stationery & other Office Supp	EXPENDITURE	2,605.48
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72510	Publications	EXPENDITURE	14,653.75
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72705	Hospitality-Special Events	EXPENDITURE	100.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73105	Rent	EXPENDITURE	205,224.59
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73107	Rent - Meeting Rooms	EXPENDITURE	2,664.30
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73110	Custodial & Cleaning Services	EXPENDITURE	3,222.56
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73120	Utilities	EXPENDITURE	8,188.91
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73125	Common Services-Premises	EXPENDITURE	1,295.06
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73205	Premises Alternations	EXPENDITURE	2,029.32
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73305	Maint & Licencing of Hardware	EXPENDITURE	2,290.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73405	Rental & Maint-Other Office Eq	EXPENDITURE	(77,223.79)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73410	Maint, Oper of Transport Equip	EXPENDITURE	62,713.45

87



UN FUND STATUS  
Canada  
FISCAL YEARS 2005 à 2008

HAÏTI

PROJET ELECTIONS - 00042135

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74210	Printing and Publications	EXPENDITURE	35,686.50
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74215	Promotional Materials and Dist	EXPENDITURE	609,493.65
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74505	Insurance	EXPENDITURE	147,420.71
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74510	Bank Charges	EXPENDITURE	1,106.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74515	Claims and Adjustments	EXPENDITURE	2,042.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74520	Storage	EXPENDITURE	1,024.70
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74525	Sundry	EXPENDITURE	18,659.28
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74605	Prepaid Project Expenses	EXPENDITURE	11,162.79
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	75105	Facilities & Admin - Implement	EXPENDITURE	164,763.28
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	75110	Facilities & Admin - Services	EXPENDITURE	35,223.91
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	76125	Realized Loss	EXPENDITURE	2,402.24
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	76135	Realized Gain	EXPENDITURE	(198.92)
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	63360	Medical Exams(incl Pre-empl)	EXPENDITURE	111.05
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	63515	Security-related Costs	EXPENDITURE	587,871.68
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	66105	Overtime & Night Differential	EXPENDITURE	636.38
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71205	Intl Consultants-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	40,000.00
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71210	Intl Consultants-Sht Term-Supp	EXPENDITURE	7,500.00
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71310	Local Consult.-Short Term-Supp	EXPENDITURE	1,465.26
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71405	Service Contracts-Individuals	EXPENDITURE	834,370.37
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71620	Daily Subsistence Allow-Local	EXPENDITURE	30,996.11
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	71635	Travel - Other	EXPENDITURE	447.55
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72130	Svc Co-Transportation Services	EXPENDITURE	548.00
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72135	Svc Co-Communications Service	EXPENDITURE	12,596.38
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72205	Office Machinery	EXPENDITURE	114.49
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72215	Transportation Equipment	EXPENDITURE	2,546.09
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72220	Furniture	EXPENDITURE	340,107.10
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72330	Medical Products	EXPENDITURE	390.45
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72405	Acquisition of Communic Equip	EXPENDITURE	(12,950.70)
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72410	Acquisition of Audio Visual Eq	EXPENDITURE	-
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72420	Land Telephone Charges	EXPENDITURE	1,675.52
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72425	Mobile Telephone Charges	EXPENDITURE	1,036.73
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72505	Stationery & other Office Supp	EXPENDITURE	(24.99)
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72510	Publications	EXPENDITURE	10,125.35
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	72705	Hospitality-Special Events	EXPENDITURE	1,324.33
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	73105	Rent	EXPENDITURE	26,682.38
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	73107	Rent - Meeting Rooms	EXPENDITURE	12,000.00
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	73120	Utilities	EXPENDITURE	1,636.48
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	73405	Rental & Maint-Other Office Eq	EXPENDITURE	109,815.36
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	73410	Maint, Oper of Transport Equip	EXPENDITURE	73,711.45
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	74105	Management and Reporting Svcs	EXPENDITURE	51,945.00
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	74210	Printing and Publications	EXPENDITURE	587.74
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	74510	Bank Charges	EXPENDITURE	33,021.59
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	74525	Sundry	EXPENDITURE	2,773.32
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	74710	Land Transport	EXPENDITURE	4,210.99
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	75105	Facilities & Admin - Implement	EXPENDITURE	109,787.28
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	76125	Realized Loss	EXPENDITURE	3,510.94
2007	30000	Programme Cost Sharing	00078	76135	Realized Gain	EXPENDITURE	(394.09)
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	62335	Hazard Duty Station Allow-IP	EXPENDITURE	6,197.07
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	66105	Overtime & Night Differential	EXPENDITURE	1,380.71
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	71205	Intl Consultants-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	89,504.38
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	71305	Local Consult.-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	225,559.17
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	71310	Local Consult.-Short Term-Supp	EXPENDITURE	49,717.29
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	71405	Service Contracts-Individuals	EXPENDITURE	44,656.00
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72215	Transportation Equipment	EXPENDITURE	998.26
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72220	Furniture	EXPENDITURE	139,038.81
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72345	Contraceptives-Spermicides	EXPENDITURE	22.10
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72405	Acquisition of Communic Equip	EXPENDITURE	5,303.63



UN FUND STATUS  
Canada  
FISCAL YEARS 2005 à 2008

HAÏTI

PROJET ELECTIONS - 00042135

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72620	Joint Programming Expenditure	EXPENDITURE	488,421.98
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	72805	Acquis of Computer Hardware	EXPENDITURE	1,763.26
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	73120	Utilities	EXPENDITURE	5,167.50
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	73405	Rental & Maint-Other Office Eq	EXPENDITURE	8,891.48
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	73410	Maint, Oper of Transport Equip	EXPENDITURE	15,802.88
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	74220	Translation Costs	EXPENDITURE	2,742.10
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	74510	Bank Charges	EXPENDITURE	3,228.76
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	74525	Sundry	EXPENDITURE	173.67
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	74725	Other L.T.S.H.	EXPENDITURE	122.70
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	75105	Facilities & Admin - Implement	EXPENDITURE	46,852.99
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	76125	Realized Loss	EXPENDITURE	58.38
2008	30000	Programme Cost Sharing	00078	76135	Realized Gain	EXPENDITURE	(111.94)
Total Contributions							20,609,440.49
Total Expenditures							20,232,127.00
Balance au 30 juin 2008							377,313.49

Prepared by :

  
Betty Jean  
Assistante Programme  
Unité Gouvernance

Certified by:

  
Janie Compas  
Analyste financière  
PMSU

  
Pierre-Antoine Archange  
Chargé de Programme  
Unité Gouvernance

21



**Projet d'Appui à l'Organisation des Elections Présidentielles,  
Législatives et Locales en Haïti**

**CONTRIBUTION DU CANADA**

**RAPPORT 2006**

Septembre 2008

## Introduction

Le Conseil Électoral Provisoire (CEP), la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINUSTAH) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont mis en place le cadre légal et institutionnel qui a permis de recevoir et de grouper dans un "pool" les contributions financières de la communauté internationale, souhaitant appuyer le processus électoral en Haïti. La gestion de ce processus selon l'Article 1 du décret électoral publié le 11 février 2005, est confié au CEP qui est mandaté pour "organiser et contrôler en toute impartialité les opérations électorales jusqu'à la proclamation et la consécration des résultats du scrutin".

La MINUSTAH, conformément à la résolution 1542, joue le rôle de partenaire principal du CEP pour la préparation d'élections libres, crédibles et transparentes. Le mandat de l'enregistrement des électeurs a été confié à l'Organisation des Etats d'Amérique (OEA) tandis que le PNUD, en plus de son rôle de plaidoyer, a joué un rôle de facilitation des décaissements qui a permis d'avancer les fonds promis, en attendant les décaissements effectifs de leurs contributions.

Après plusieurs reports, le calendrier a finalement été respecté avec la tenue du premier tour des élections législatives et présidentielles le 7 février 2006. Ce premier tour a été marqué par le niveau très élevé de participation (63%) et l'élection de M. René Préval comme Président de la République dès le premier tour. Le second tour des législatives s'est tenu le 21 avril 2006. 30 Sénateurs et 99 Députés ont été élus. Le Parlement est rentré la première semaine de Mai 2006. Le Président René Préval a prêté serment par devant le Parlement cette même semaine. Les observateurs nationaux et internationaux ont noté avec satisfaction les améliorations apportées pour la tenue du second scrutin. Le premier tour des élections locales visant à élire les Conseils Communaux (3 maires), les Délégués de Ville, les Conseils d'Administration des Sections Communales (CASEC) et les Assemblées des Sections Communales (ASEC) ont eu lieu le 3 Décembre 2006.

Toutefois, les réalisations de ce projet vont au-delà de la tenue des élections libres, crédibles et transparentes. En sus d'une machine électorale bien rodée, le projet a permis de doter le CEP de :

1. 11 Bureaux Electoraux Départementaux (BED) et de 144 Bureaux Electoraux Communaux (BEC) équipés et dotés de ressources humaines formées aux opérations électorales ;
2. des matériels de transport (45 véhicules et 220 motocyclettes), des moyens de communications pour les BED et BEC ;
3. 40,000 membres des bureaux de vote, 1,200 Superviseurs des centres de vote, 708 managers des centres de vote, 200 operateurs de saisie pour la tabulation des résultats de vote, 48 formateurs, 4500 agents civiques, 200 agents de sensibilisation et 3,800 gardes électoraux ;
4. Un centre de tabulation permettant un comptage précis et transparent des résultats de vote.

Le présent rapport est élaboré pour rendre compte au Canada de l'état d'avancement du "Projet d'Appui à l'Organisation des Élections Présidentielles, Législatives et Locales en Haïti". Il couvre la période de Janvier à Décembre 2006 et comporte 4 parties : Situation des ressources, Etat d'exécution financière, Résultats/Réalisations du projet et finalement Conclusion/Recommandations.

## I. SITUATION BUDGÉTAIRE

Après la mise en place du gouvernement de transition, les partenaires se sont engagés à soutenir financièrement Haïti dans la consolidation du processus de réconciliation nationale. Cet engagement s'est matérialisé le 10 janvier 2005 par la mise en place d'un fonds fiduciaire pour accompagner les efforts des parties haïtiennes à organiser dans les meilleurs délais des élections libres, crédibles et transparentes.

Le document de projet signé le 10 janvier 2005 indiquait un budget initial de **44.3MSUS**. Ce budget initial était basé sur les conclusions d'une première mission préparatoire de formulation du calendrier électoral et d'évaluation des besoins budgétaires en Septembre 2004.

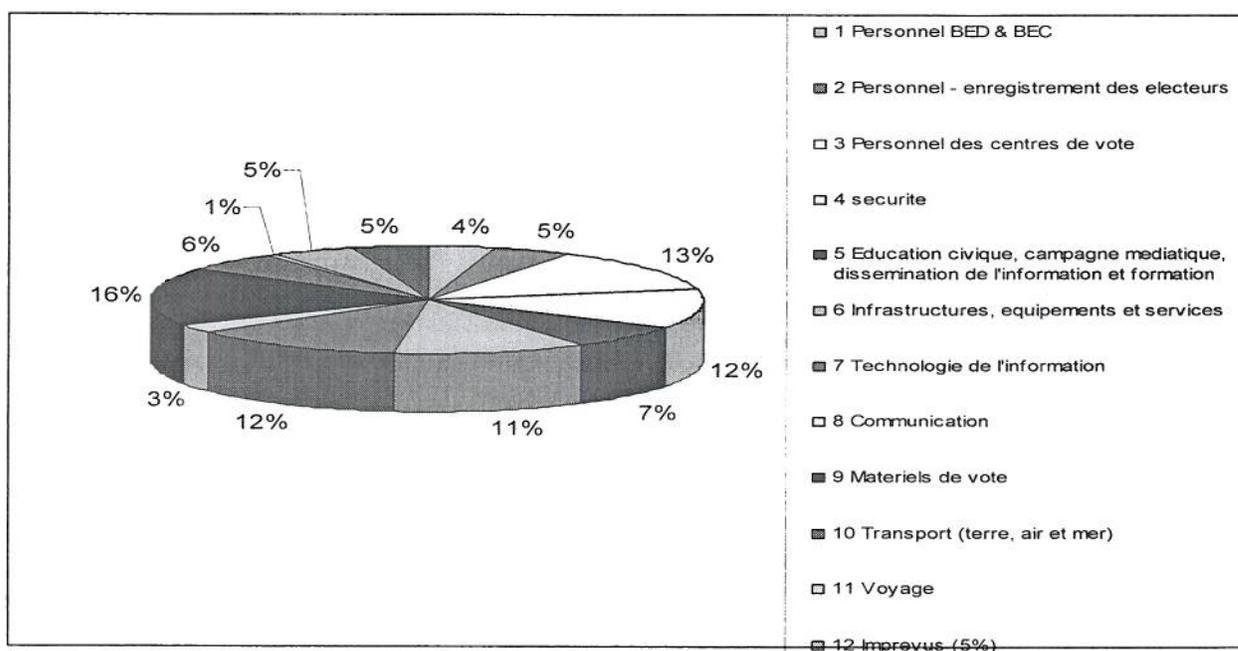
Le 5 mai 2005, les partenaires participant au fonds fiduciaire, en concertation avec les plus hautes autorités haïtiennes, ont redéfini la nature des activités à exécuter en vue de l'organisation des élections. Ce budget révisé porte les besoins du projet à **US \$60.7 millions**. Les activités du projet ont été regroupées dans les domaines, tel qu'indiqué dans les tableaux suivant (Tableau 1 et Tableau 2) :

**Tableau 1.**  
**Budget Prévisionnel**  
**En USD**

No	Composantes	Coûts Prév. en US\$
	<b>Personnel</b>	<b>20, 280,906</b>
1	Personnel BED & BEC	2, 402,239
2	Personnel - enregistrement des électeurs	2, 820,000
3	Personnel des centres de vote	7, 986,667
4	sécurité	7, 072,000
	<b>Operations</b>	<b>40, 459,429</b>
5	Education civique, campagne médiatique, dissémination de l'information et formation	4, 282,923
6	Infrastructures, équipements et services	6, 977,636
7	Technologie de l'information	7, 562,813
8	Communication	1, 649,188
9	Matériels de vote	10, 500,000
10	Transport (terre, air et mer)	3, 502,808
11	Voyage	486,660
12	Imprévus (5%)	2, 762,147
13	Frais administratifs	2, 735,254
	<b>Total</b>	<b>60, 740,335</b>

Le tableau qui suit (Tableau 2.) donne un aperçu de la répartition des coûts prévisionnels par composantes ou activités.

**Tableau 2.**  
**Répartition des coûts prévisionnels par composantes**



## A. Evolution du budget dans le temps

Les reports successifs des élections combinés à l'extension de la période d'enregistrement et celle de la remise des cartes d'identité nationale ont affecté le budget, portant les besoins du projet à **US\$ 76.5 millions**. L'état des nouveaux besoins pour l'ensemble des élections se présente comme indiqué dans le tableau suivant (**Tableau 3. Budget élections 2005/2006 révisé**) :

**Tableau 3.**  
**Budget Élections 2005/2006 Révisé**

No	Composantes	Budget Révisé		
		National (B)	Municipal (C)	TOTAL (D)=B+C
1	Personnel BED & BEC	1, 706,748.70	756,840.00	2, 463,588.70
2	Personnel - enregistrement des électeurs	4, 884,340.81	396,927.00	4, 986,400.81
3	Personnel des centres de vote	10, 860,440.00	4, 353,230.00	15, 213,670.00
4	sécurité	9, 268,253.14	2, 439,150.00	11, 707,403.14
5	Ed. civique, camp. médiatique, l'information et formation	4, 367,769.58	800,000.00	5, 167,769.58
6	Infrastructures, équipements et services	7, 209,793.36	521,750.00	7, 731,543.36
7	Technologie de l'information	6, 182,341.29	99,300.00	6, 281,641.29
8	Communication	1, 270,615.64	49,500.00	1, 320,115.64
9	Matériels de vote	4, 389,898.82	2, 861,750.00	7, 251,648.82
10	Transport (terre, air et mer)	3, 624,372.29	1, 935,750.00	5, 560,122.29
11	Voyage	264,930.18	488,770.00	753,700.18
12	Imprévus (5%)	2, 701,475.19	1, 470,297.00	4, 171,772.19
13	Frais administratifs	2, 836,548.95	808,663.00	3, 645,211.95
	<b>TOTAL</b>	<b>59, 567,527.95</b>	<b>16, 981,927.00</b>	<b>76, 549,454.95</b>

Une demande de financement additionnelle a été introduite auprès des bailleurs ayant déjà contribué aux Elections, à savoir le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union Européenne, le Brésil, et le Japon. Des contributions fermes s'élevant à US\$ 13.6 ont été obtenues des Etats-Unis, du Canada et de l'Union Européenne (respectivement US\$ 4 millions, CAN\$ 5 millions et Eur 4 millions). Des pourparlers ont été entrepris avec le Japon, le Brésil et le Mexique pour combler le déficit de US\$ 3.3 millions.

Il s'est avéré cependant que les prévisions étaient grandement optimistes et que les contributions reçues au 31 Décembre 2006 étaient largement suffisantes pour réaliser l'ensemble des élections y compris les indirectes.

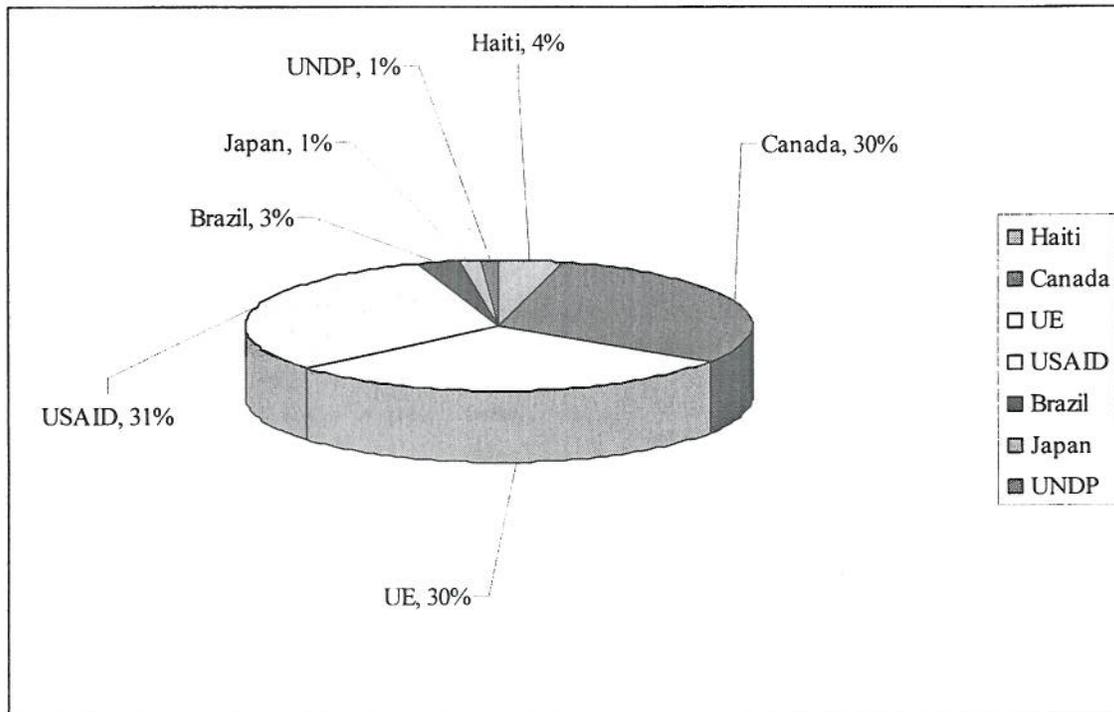
## B. Contributions des Donateurs

Sur la base des engagements, le PNUD a procédé à des signatures d'accords spécifiques avec chaque donateur, à travers lesquels chaque partenaire participant au fonds fiduciaire s'est engagé à verser au PNUD, et selon un échéancier défini, sa contribution. Au 31 Décembre 2006, le tableau des contributions se présente comme suit :

**Tableau 4.**  
**Contributions des Donateurs**

<b>Donors</b>	<b>Contributions in USD</b>	<b>Date Signature</b>
Government of Haiti	2, 900,000.00	10/1/2005
Canada (1st contribution)	16, 172,095.80	10/1/2005
Canada (2nd contribution)	4, 437,344.69	15/11/2005
European Union (1st contribution)	11, 391,112.69	14/6/2005
European Union (2nd contribution)	8, 867,273.00	16/11/2005
USAID (1st contribution)	5, 275,000.00	9/9/2005
USAID (4th contribution)	4, 000,000.00	14/9/2006
Brazil (1st contribution)	1, 000,000.00	10/5/2005
Brazil (2nd contribution)	1, 000,000.00	
Japan (1st contribution)	890,758.00	10/8/2005
UNDP	621,244.83	
<b>Total Funds to UNDP</b>	<b>56, 725,412.89</b>	
MICAH funds UNDP/USAID/OAS	9, 194,424.00	10/8/2004
Direct funding USAID to OAS	2, 725,000.00	16/7/2005
<b>Total General</b>	<b>68, 474,253.01</b>	

**Tableau 5.**  
**Contributions par donateur En %**



## II. ÉTAT D'EXECUTION FINANCIERE DE LA CONTRIBUTION DU CANADA

Sur les 68.4M\$US avancés par les donateurs, 28.7M\$US ont été dépensés en 2005 et 39.6M\$US en 2006, laissant une balance de 9.0M\$US au 31 Décembre 2006 comme le montre le Tableau 6.

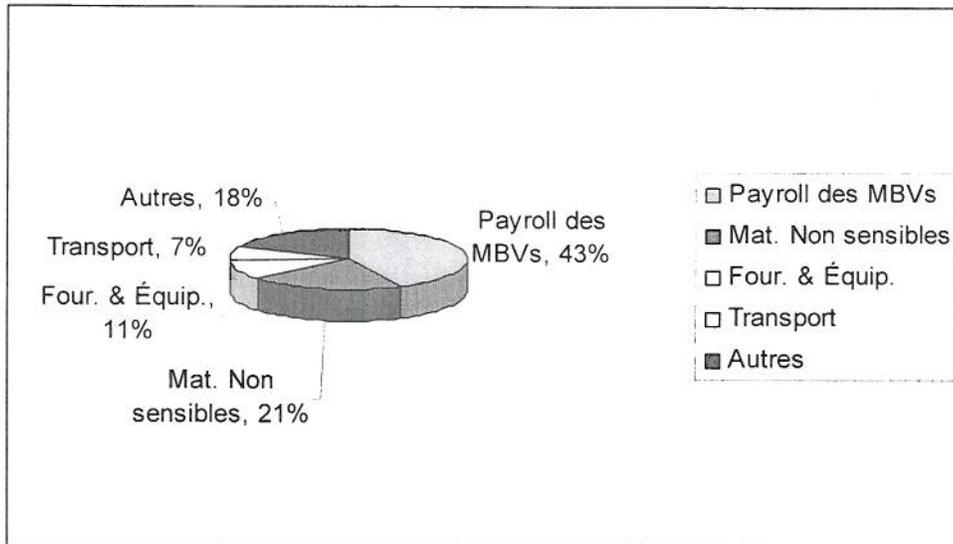
Tableau 6.  
État d'Exécution des Dépenses par Donateur  
En USD

Donateurs	Contribution Totale	Dépenses 2005	Opening Balance	Dépenses 2006	Balance au 31.12.06
Haïti	2,900,000.00	421,370.35	2,478,629.65	709,489.87	1,769,139.78
Brésil	2,000,000.00	0.00	2,000,000.00	173,196.95	1,826,803.05
<b>Canada</b>	<b>20,609,440.49</b>	<b>13,709,406.48</b>	<b>6,900,034.01</b>	<b>3,097,053.75</b>	<b>3,802,980.26</b>
Japon	890,758.00	0.00	890,758.00	878,034.89	12,723.11
UNDP	621,244.83	271,234.33	350,010.50	228,506.49	121,504.01
Union Européenne	20,258,385.69	1,886,983.00	18,371,402.69	17,090,936.00	1,280,466.69
USA	9,275,000.00	3,346,710.09	5,928,289.91	5,648,292.98	279,996.93
<b>Total trust Fund</b>	<b>56,554,829.01</b>	<b>19,635,704.25</b>	<b>36,919,124.76</b>	<b>27,825,510.93</b>	<b>9,093,613.83</b>
MICAH Funds	9,194,424.00	0.00	9,194,424.00	9,194,424.00	0.00
Direct Funding to OAS	2,725,000.00	0.00	2,725,000.00	2,725,000.00	0.00
<b>Total</b>	<b>68,474,253.01</b>	<b>19,635,704.25</b>	<b>48,838,548.76</b>	<b>39,744,934.93</b>	<b>9,093,613.83</b>

Le Canada a contribué à hauteur de 20.6M\$US au Trust fund. L'Annexe I donne l'état des dépenses effectuées à partir de la contribution canadienne. Une partie de ladite contribution couvre la réalisation des Elections Législatives et Présidentielles dont le premier tour a eu lieu le 7 février 2006 et le second tour le 21 avril 2006. Une deuxième partie a financé les dépenses électorales pour les municipalités et les Sections communales dont les joutes se sont tenues le 3 Décembre 2006. Sur les 20.6M\$US reçus du Canada, 13.7M\$US ont été dépensés en 2005, ce qui laisse une balance d'ouverture en Janvier 2006 de 6.9M\$US.

Les dépenses de 2006 s'élèvent au total à 3.09M\$US. 42.8% de ce montant a été dans les services contractuels (payroll des Membres de Bureaux de vote); 21% dans l'achat de matériels de vote non sensibles; 11.0% dans l'achat de fournitures et équipements; 7% dans le transport et 18% dans les autres paiements (réparation de véhicules, impression et reproduction, frais administratifs etc.) Au 31 Décembre 2006, la balance nette sur la contribution Canadienne est de 3.8M\$US. Elle servira à financer les élections indirectes et la préparation des élections sénatoriales.

Tableau 7.  
Répartitions des Dépenses de la Contribution Canadienne  
Par Catégories



D'une manière générale, pour le financement des activités retenues, le PNUD a opté pour la modalité de paiement direct. Par ce système le PNUD a payé directement aux fournisseurs sur la base de factures et de bons de commandes et sur certification des services rendus par la Section Electorale de la MINUSTAH. De même, en ce qui a trait aux activités mises en œuvre par le CEP, le PNUD a payé directement aux fournisseurs sur la base de factures et de bons de commandes émis par le CEP et sur certification des services rendus par le CEP.

Toutefois, sur requête des bailleurs, une avance de 10, 344,338.85 Gourdes (US\$ 265,000) a été faite au CEP pour couvrir les frais de déplacement du personnel électoral et des opérations imprévues qui ont nécessité une réponse immédiate. Ces fonds ont été déposés sur le compte courant du CEP intitulé Opérations Electorales #131651401).

### III. RESULTATS / REALISATIONS

#### A. Période Pré-électorale

La période pré-électorale a été marquée par les reports successifs du calendrier électoral. Entre octobre 2005 et février 2006, le calendrier électoral a subi 4 changements. Ces changements ont affecté la campagne électorale des partis politiques qui avec des moyens limités avaient commencé à battre campagne depuis octobre 2005. Ces changements fréquents semblent avoir affecté le moral des électeurs qui au fur et à mesure des changements des dates perdaient confiance dans le processus électoral.

Le taux de participation important lors du premier tour a été le fruit d'une campagne médiatique orchestrée par différents partenaires (MINUSTAH, CEP, Gouvernement de transition, EU, etc.). Les medias (radios, télévisions, presse écrite, etc.) ont également joué un rôle capital de par les fréquentes émissions ou articles sur l'importance des élections, les candidats, les enjeux, etc.

#### B. Structure du CEP

Le CEP a dû faire face à d'énormes difficultés depuis le début dues à des conflits internes et l'absence de mécanismes adéquats de prise de décision et surtout de mise en œuvre des décisions arrêtées. La nomination d'un Directeur General le 15 octobre 2005 a permis au CEP de se doter d'une structure exécutive compétente. Jacques Bernard a apporté son expérience managériale et a permis finalement la mise en place des processus décisionnels rapides et des mécanismes de mise en œuvre des décisions prises efficaces et efficientes.

Afin de pallier au manque de personnel compétent, la direction générale fut dotée d'un personnel restreint dans les domaines clés telles que la gestion des ressources humaines et de l'administration, la gestion du patrimoine, l'appui à l'unité juridique, et les opérations électorales. L'appui du PNUD a été complété par le Canada et la francophonie.

Il est important toutefois de souligner que ces mesures palliatives ne vont pas régler de manière permanente les problèmes structurels du CEP et de l'absence d'un personnel compétent.

### **C. Structure déconcentrée du CEP (BED et BEC)**

Les BED et les BEC représentent des structures importantes et vitales pour la bonne tenue des opérations électorales (respect des calendriers, mise en œuvre des décisions arrêtées par le CEP au niveau départemental et communal, inscriptions des candidats/partis politiques, suivi des contentieux, etc.).

Les émoluments d'environ 1,000 membres des BED et BEC (président, vice-président, secrétaire, et personnel de support) pour un montant total de US\$ 1.2 millions sont payés sur les fonds du projet, et ce conformément à l'entente signée entre le CEP, la MINUSTAH et le PNUD.

Les membres des BED et des BEC se sont plaints depuis le début du processus de leur manque d'implications dans le processus électoral, du manque d'information et de formation. C'est à l'aune de ces plaintes que le CEP central organisa une séance d'information en janvier 2006. 20% des membres des BED et des BEC ont refusé de participer. D'autres séances de formation et d'information à l'encontre des membres des BED/BEC ont été également planifiées.

Cependant, le renforcement institutionnel ne débouchera que si les problèmes entre les BED/BEC et le CEP central sont réglés. Ces problèmes trouvent leur origine dans le processus de recrutement qui fut entaché de controverses, le rôle historique des BED/BEC dans le processus électoral et le statut ambigu du BED/BEC tel que défini dans le décret électoral.

### **D. Distribution des cartes d'identification nationale**

Le processus d'inscription des électeurs fut un succès salué par l'ensemble de nos partenaires et des observateurs. Pour illustrer le rôle capital de ce processus pour la population haïtienne, il nous faut rappeler que 25% de 3.5 millions des personnes inscrites (soit 875,000 personnes) n'avaient aucune pièce au moment de l'inscription ; l'inscription s'étant effectuée grâce à deux (2) témoins attestant la nationalité de l'individu.

Le délai dans la finalisation des centres de vote constitua un frein majeur pour la distribution des cartes. En effet, il fut convenu par l'ensemble des partenaires que la communication des centres de vote aux électeurs s'effectuerait au moment de la remise de la carte. D'autres facteurs tels que la réception partielle des cartes par commune, le manque d'un système de classement adéquat des cartes, le manque d'engouement de la population affectèrent la distribution des cartes. Toutefois, les efforts combinés de toutes les parties ont permis la remise de 82% des cartes avant la date prévue pour le premier tour.

### **E. Campagne d'éducation civique et médiatique**

La campagne d'éducation civique et médiatique qui a joué un rôle capital lors du processus de l'inscription des électeurs et du premier tour a été laissée pour compte pour le second tour. Ceci combinée à l'absence d'une vraie campagne des partis politiques pourraient expliquer le taux faible de participation du second tour (32% pour le second tour versus 58% pour le premier tour).

Par ailleurs, il a été noté que la campagne médiatique et d'information publique qui a mis l'emphase sur l'importance des élections a omis l'aspect formation quant à la manière concrète pour un électeur d'exprimer valablement son vote. Un tel programme pourrait contribuer à réduire le taux des bulletins nuls (15% dans certaines localités) en plus de familiariser l'électeur au processus de vote et par ricochet donc d'accélérer le rythme des opérations de vote.

### **F. Déroulement des élections**

En décembre 2005, la Section Electorale de la MINUSTAH a présenté au CEP la liste de 804 centres de vote identifiés pour accueillir les électeurs le jour des élections. Par la suite, une commission conjointe MINUSTAH/CEP fut mise en place afin d'évaluer les capacités d'accueil des centres de vote identifiées par la MINUSTAH. Au terme

des différentes missions, il fut convenu d'augmenter le nombre de bureaux de vote, lesquels sont passés de 9,194 à 9,211.

Par ailleurs, et suite aux manquements constatés lors du premier tour, une série d'actions a été entreprise pour mieux accommoder les électeurs et faciliter le travail du personnel électoral, entre autres :

- a. l'achat des lanternes pour faciliter la préparation avant l'ouverture des bureaux de vote, le comptage des bulletins de vote et la préparation des procès-verbaux ;
- b. une meilleure planification des besoins mobiliers ;
- c. l'octroi d'une avance aux responsables départementaux de la section électorale de la MINUSTAH;
- d. la mise en place d'un fonds de roulement au niveau du CEP 10, 344,338.85 Gourdes (US\$ 265,000) ont permis d'apporter des améliorations significatives au déroulement des élections ;
- e. l'affichage systématique des listes électorales aux différents BED et BEC a permis aux électeurs potentiels de se renseigner sur leurs bureaux de vote ;
- f. une meilleure formation des membres des bureaux de vote. La formation a été revue pour être plus pratique et axer sur la réalité. La durée de la formation a été également prolongée pour corriger les insuffisances constatées lors des répétitions ;
- g. en matière de gestion de la foule, le CEP en consultation avec le PNUD et la MINUSTAH, a procédé au recrutement des Agents Administratifs formés en gestion de foule ;
- h. l'organisation interne des bureaux de vote au sein des centres de vote a été revue afin de faciliter l'accès aux différents bureaux de vote et l'orientation de chaque électeur vers le bureau de vote qui lui est assigné.

Aussi, et bien que le taux de participation du second tour soit relativement faible (32%) comparé au taux du premier tour (58%), les mesures prises ont permis une amélioration significative du déroulement des élections du second tour.

#### **G. Comptage et publication des résultats de vote**

La mise sur pied d'un centre de tabulation des votes a été saluée par l'ensemble des partenaires. La transparence des opérations de tabulation a été constatée par les observateurs nationaux et internationaux. Il convient de rappeler que le système de tabulation des résultats de vote a été à l'origine des contestations des résultats des élections de 2000.

La dissémination des résultats (via internet sur le site web du CEP et par la tenue des conférences par le conseil) constitue une autre avancée. Ces deux actions combinées ont permis aux haïtiens vivant en Haïti et à la diaspora mais aussi aux pays amis d'Haïti de suivre les résultats des élections.

## **VI. CONCLUSION ET PERSPECTIVES**

### **A. Conclusion**

La période pré-électorale et la tenue des élections se sont heurtées à d'énormes difficultés. Il a fallu partir de zéro, l'ensemble des acquis des élections de 2000 ayant été dilapidé. Le CEP et ses partenaires ont du venir à bout des difficultés suivantes afin d'avoir la tenue des élections inclusives, crédibles et transparentes. Ces obstacles incluent entre autres :

1. l'absence d'une liste des bureaux de vote,
2. l'absence de personnel électoral,
3. le manque des moyens de transport et de communication,

4. le manque d'expérience électorale à tous les niveaux (démission en bloc de 60 cadres du CEP en décembre 2005 constituant l'ossature et la mémoire institutionnelle de l'organisation),
5. l'absence d'une structure électorale décentralisée fonctionnelle (BED et BEC ne sont pas pourvus des moyens financiers et humains leur permettant de fonctionner efficacement).

Aujourd'hui, le CEP dispose :

1. d'un personnel électoral formé et rodé aux opérations électorales (40,000 membres des bureaux de vote, 2105 superviseurs des centres et bureaux de vote, 273 opérateurs de tabulation des votes, 48 formateurs régionaux ainsi que 20 chargés de mission et des consultants).
2. d'une structure décentralisée équipée en moyens logistiques et en ressource humaine nécessaires,
3. d'une liste de 804 centres de vote et de 9,211 bureaux de vote aménagés et équipés,
4. des moyens de transport (45 véhicules et 220 motocyclettes),
5. d'un système de tabulation des résultats de vote

## **B. Perspectives**

Un Conseil Electoral Permanent autonome et indépendant doit être établi conformément aux prescriptions de la loi haïtienne (Article 192 de la Constitution de la République d'Haïti de 29 mars 1987). La politique de décentralisation de la structure électorale entamée dans le cadre de ce projet doit être renforcée et pérennisée. Une structure décentralisée fonctionnelle permettrait d'éviter la paralysie de l'autorité électorale centrale provoquée par la surcharge des problèmes pouvant être réglées sur le plan départemental et communal par les BED et les BEC.

La pérennisation des acquis des élections du premier et du second tour doit être le souci majeur du Conseil Electoral Permanent, et ce afin d'éviter de redémarrer à zéro lors des élections à venir. La création du Registre Electoral Permanent doit être une des priorités du Conseil Electoral Permanent. Ceci permettrait la mise en place d'un système permanent d'inscription bâtie sur le système d'inscription des électeurs existant.

Le Conseil Electoral Permanent doit mettre également l'emphase sur la mise en place de structure de formation et d'information des électeurs afin de réduire au maximum le vote en blanc et s'assurer de la participation des électeurs au processus démocratique de leur pays.

**Annexe I**  
**Relevé Financier**  
**Janvier – Décembre 2006**



UN FUND STATUS  
Canada  
FISCAL YEARS 2006

HAÏTI

PROJET ELECTIONS - 00042135

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	51005	Opening Balance 2006	Opening Balance 2006	2,462,689.32
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	51005	Contributions	INCOME	4,437,344.69
							6,900,034.01

Fund Status - Canada

31 décembre 2006

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	63515	Security-related Costs	EXPENDITURE	10,155.60
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	66105	Overtime & Night Differential	EXPENDITURE	9,072.84
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71205	Intl Consultants-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	2,500.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71305	Local Consult.-Sht Term-Tech	EXPENDITURE	53,953.20
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71310	Local Consult.-Short Term-Supp	EXPENDITURE	7,256.75
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71405	Service Contracts-Individuals	EXPENDITURE	1,253,626.92
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71525	UNV-Hazard Pay	EXPENDITURE	39,406.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71610	Travel Tickets-Local	EXPENDITURE	264.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71615	Daily Subsistence Allow-Intl	EXPENDITURE	7,795.80
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71620	Daily Subsistence Allow-Local	EXPENDITURE	3,164.26
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71625	Daily Subsist Allow-Mtg Partic	EXPENDITURE	(101.06)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	71635	Travel - Other	EXPENDITURE	85.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72115	Svc Co-Natural Resources & Env	EXPENDITURE	-
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72125	Svc Co-Studies & Research Serv	EXPENDITURE	(19,582.86)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72135	Svc Co-Communications Service	EXPENDITURE	5,299.88
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72145	Svc Co-Training and Educ Serv	EXPENDITURE	55,445.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72150	Svc Co-Manufacturing Services	EXPENDITURE	13,207.50
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72205	Office Machinery	EXPENDITURE	81.40
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72210	Machinery and Equipment	EXPENDITURE	8,553.57
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72215	Transporation Equipment	EXPENDITURE	48,918.72
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72220	Furniture	EXPENDITURE	279,897.65
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72315	Food & Textile Products	EXPENDITURE	27,214.09
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72325	Chemical,Glass,NonMetallic Prd	EXPENDITURE	741.48
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72405	Acquisition of Communic Equip	EXPENDITURE	1,739.21
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72410	Acquisition of Audio Visual Eq	EXPENDITURE	18,916.42
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72425	Mobile Telephone Charges	EXPENDITURE	12,052.08
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72430	Postage and Pouch	EXPENDITURE	70.98
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72445	Common Services-Communications	EXPENDITURE	768.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72505	Stationery & other Office Supp	EXPENDITURE	2,605.48
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72510	Publications	EXPENDITURE	14,653.75
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	72705	Hospitality-Special Events	EXPENDITURE	100.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73105	Rent	EXPENDITURE	205,224.59
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73107	Rent - Meeting Rooms	EXPENDITURE	2,664.30
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73110	Custodial & Cleaning Services	EXPENDITURE	3,222.56
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73120	Utilities	EXPENDITURE	8,188.91
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73125	Common Services-Premises	EXPENDITURE	1,295.06
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73205	Premises Alternations	EXPENDITURE	2,029.32
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73305	Maint & Licensing of Hardware	EXPENDITURE	2,290.00
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73405	Rental & Maint-Other Office Eq	EXPENDITURE	(77,223.79)
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	73410	Maint, Oper of Transport Equip	EXPENDITURE	62,713.45
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74210	Printing and Publications	EXPENDITURE	35,686.50
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74215	Promotional Materials and Dist	EXPENDITURE	609,493.65
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74505	Insurance	EXPENDITURE	147,420.71
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74510	Bank Charges	EXPENDITURE	1,106.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74515	Claims and Adjustments	EXPENDITURE	2,042.25
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74520	Storage	EXPENDITURE	1,024.70
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74525	Sundry	EXPENDITURE	18,659.28
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	74605	Prepaid Project Expenses	EXPENDITURE	11,162.79
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	75105	Facilities & Admin - Implement	EXPENDITURE	164,763.28
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	75110	Facilities & Admin - Services	EXPENDITURE	35,223.91

*Not a copy*



UN FUND STATUS  
Canada  
FISCAL YEARS 2006

HAÏTI

PROJET ELECTIONS - 00042135

Year	Fund	Descr	Donor	Account	Descr	Type	Sum Amount US\$
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	76125	Realized Loss	EXPENDITURE	2,402.24
2006	30000	Programme Cost Sharing	00078	76135	Realized Gain	EXPENDITURE	(198.92)
							<b>3,097,053.75</b>
Opening balance & Income 2006							6,900,034.01
Total Expenditures							<u>3,097,053.75</u>
Balance au 31 décembre 2006							<u>3,802,980.26</u>

Prepared by :

  
Betty Jean  
Assistante Programme  
Unité Gouvernance

Certified by:

  
Janie Compas  
Analyste financière  
PMSU

Approved by :

  
Pierre-Arnoine Archange  
Chargé de Programme  
Unité Gouvernance